



CONFERENCE DU 17 AVRIL 2015

Allocution Introductive du Président

- Bonsoir Madame FLANDRINA,
- Bonsoir Madame la Directrice
- Bonsoir à vous tous,
- Chers Membres de l'Institut des Droits de l'Homme de la Martinique,

Madame FLANDRINA,

« ... Une amitié véritable, c'est celle qui repose avant tout sur la communion aux mêmes principes, et à la poursuite d'un même idéal... » (Gustave THIBON).

C'est Madame le Bâtonnier Marie-Alice ANDRE-JACCOULET, qui vous a présentée à moi, il y a de cela, bien des années.

Comme vous, elle était ancienne Présidente du Club Soroptimist Fort-de-France Alizés Sud.

Mais, elle était aussi, membre fondateur de notre Institut,
qui vous accueille ce soir.

Elle est dans l'amphithéâtre ce soir, elle vous écoutera avec
intérêt.

Pour remercier Madame FLANDRINA, applaudissons-la
chaleureusement, dès maintenant.

« La plupart des hommes, pour arriver à leurs fins, sont plus capables d'un grand effort, que d'une longue persévérance » (Jean DE LA BRUYERE – Les Caractères).

L'Institut des Droits de l'Homme de la Martinique, continue avec persévérance, son œuvre, commencée le 30 avril 2009.

Ce sera notre anniversaire, dans quelques jours.

J'en profite pour annoncer à nos membres, que notre
Assemblée Générale statutaire, aura lieu le mercredi 20 mai
2015 à 16 heures 30, à l'Hôtel Ecole Martinique à Schoelcher.

Prévoyez de faire garder les enfants, car nous terminerons
par une partie festive.

En ce moment, partageons une pensée positive avec Madame Claudine SALINIÈRE, notre vice-présidente, qui est souffrante.

Une pensée aussi, pour l'une de nos membres, souffrante également, Maître Laurence HUNEL-OZIER LAFONTAINE.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement, et les assurons de notre affection.

Madame FLANDRINA, je vous renouvelle mes vifs
remerciements.

Vous êtes venue ce soir, traiter du sujet capital et original :

« *Le déclin de la rentabilité du travail servile, cause économique
de l'abolition de l'esclavage* »

Mesdames et Messieurs,

L'esclavage transatlantique et le commerce triangulaire, constituent, à n'en pas douter, l'un des plus grands crimes contre l'humanité.

C'est pourquoi, l'Institut des Droits de l'Homme de la Martinique, lui consacre habituellement une de ses Conférences sur les Libertés et les Droits Fondamentaux.

Vous avez noté, que j'ai pris soin de dire que l'esclavage transatlantique et le commerce triangulaire, constituent l'un des plus grands crimes contre l'humanité, et non le plus grand.

J'ai évité ainsi l'erreur, même la faute, de hiérarchiser le crime contre l'humanité, commise par contre par Monsieur HOLLANDE, Président de la République, qui avait déclaré le 27 janvier 2015, on s'en souvient, que la Shoah, constituait, à ses yeux, « *le plus grand crime jamais commis contre l'humanité* ».

Avec ses tripes, mais avec aussi excès, peut-être artistique,

Joëlle URSULL avait protesté avec véhémence.

Ce qui avait donné l'occasion au Député Serge LETCHIMI,

Président du Conseil Régional de la Martinique, d'écrire un très

beau texte intitulé « *Si tôt la première atteinte* ».

*L'horreur commence sitôt la première atteinte, le premier sang,
le premier mort. Elle est d'emblée totale. Toute atteinte à l'humain,
déclenche un abîme sans limite.*

*Dès lors, toute hiérarchisation de crimes contre l'humanité, peut
être aventureuse. Il ne saurait y avoir de plus grand crime par ci- de
moins grand crime par là... ».*

Enfin, même la plus terrible horreur, a, Dieu merci, une fin. En Martinique, l'esclavage a été aboli le 22 mai 1848.

Souvent, cette abolition a été rattachée à l'émergence d'idées philanthropiques, issue de la révolution française, et à la lutte des esclaves épris de liberté.

Mais, dès le XVIIIème siècle, des économistes libéraux ont contesté l'intérêt économique du travail servile.

L'intérêt de la Conférence de ce soir, c'est l'angle sous lequel sera analysée l'abolition de l'esclavage, victoire des idées philanthropiques, et/ou victoire du réalisme économique ?

Nous aurons la réponse à cette question capitale dans un instant.

Mais avant, je dois exprimer mon très grand plaisir d'avoir ce soir, retrouvé, Madame la Directrice de l'Institut d'Etudes Judiciaires, qui nage dans le bonheur que lui fait vivre le petit bout de chou qu'elle porte, et qui suit déjà, avec intérêt, nos travaux.

Madame la Directrice, vous avez la parole.

Raymond AUTEVILLE
Ancien Bâtonnier de l'Ordre
Président de l'IDHM